



HAL
open science

Géolinguistique et dialectologie historique de l'espace dialectal vellave. Le témoignage de nouvelles données textuelles pour les issues de lat. tēgŭla

Vincent Surrel

► To cite this version:

Vincent Surrel. Géolinguistique et dialectologie historique de l'espace dialectal vellave. Le témoignage de nouvelles données textuelles pour les issues de lat. tēgŭla. Fabio Barberini; Camilla Talfani. Trans-mission. Création et hybridation dans le domaine d'oc: Nouvelles perspectives de la recherche en domaine occitan, 14 (2), Brepols Publishers, pp.379-395, 2022, Publications de l'Association Internationale d'Etudes Occitanes, 978-2-503-59640-2. 10.1484/M.PAIEO-EB.5.126433 . hal-03930379

HAL Id: hal-03930379

<https://hal.science/hal-03930379>

Submitted on 13 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SURREL VINCENT

GÉOLINGUISTIQUE ET DIALECTOLOGIE HISTORIQUE DE L'ESPACE DIALECTAL VELLAVE : LE TÉMOIGNAGE DE NOUVELLES DONNÉES TEXTUELLES POUR LES ISSUES DE LAT. TĒGŪLA

1. Introduction¹

L'existence d'un espace dialectal vellave suffisamment individualisé n'est pas controversée. Néanmoins, les travaux de géographie phonétique menés par Pierre Nauton (1974) pour le département de la Haute-Loire, constitué *grosso modo* pour les deux tiers de l'ancien Velay, indiquent un domaine traversé par de nombreuses isoglosses, révélant en négatif l'absence d'un centre directeur propre. Les données textuelles anciennes réunies par Nauton pour démêler, selon ses mots, le « chaos inextricable » des faits phonétiques (*op. cit.*, 22) n'avaient pas pour vocation de fournir un traitement linguistique exhaustif et n'avaient pu jusqu'à présent faire l'objet d'une étude d'ensemble : la mort prématurée du linguiste, d'une part, qui devait préparer l'édition des textes dans le cadre du projet des *Plus anciens documents linguistiques de la France* dirigé à cette époque par Jacques Monfrin à l'École nationale des chartes, et, d'autre part, les difficultés matérielles et méthodologiques liées à la nature du corpus ont empêché la réalisation de cette entreprise philologique et linguistique qui fait aujourd'hui l'objet de nos recherches.

La mise à jour du corpus des textes occitans de l'ancien Velay et leur exploitation linguistique doivent nous permettre de faire apparaître de nouvelles données, mais aussi d'interroger ces textes à l'aune de nouvelles problématiques linguistiques. Notre ambition étant, à terme, de combler les lacunes manifestes dans les synthèses de Lodge (1995) et Pfister (2002) pour notre domaine, nous proposons dans la présente étude 1° de fournir un bref cadre historiographique de la stratigraphie linguistique de notre domaine et 2° d'étudier dans une perspective diachronique et géolinguistique les attestations textuelles du traitement de lat. TĒGŪLA et de ses dérivés, qui présentent une attaque branchante dans une zone homogène du Massif central. L'intérêt de ce phénomène, peu commenté dans la littérature linguistique, est non seulement de compléter la description de notre domaine, mais aussi de poursuivre la réflexion sur les enjeux géolinguistiques d'une zone considérée comme périphérique.

¹ Les abréviations sont celles du FEW, DOM et DÉRom.

2. Phylogénie et dialectologie historique de l'espace dialectal vellave : acquis et perspectives

2.1. Phylogénie du domaine vellave

On définit l'ancien Velay à la suite de Chambon / Olivier (2000) simplement comme l'ancien évêché du Puy, correspondant d'assez près à la cité antique des *Vellav*². L'individuation linguistique de ce domaine est généralement un fait acquis dans les ouvrages de synthèse ; cf. par ex. Ravier (1991, 94) et Fernández González (1985, 34). Avant les travaux majeurs de Nauton (1974), Ronjat (1930-1941, §§ 852 α - β et 853 ξ - \omicron) a donné un premier aperçu de la structuration dialectale du domaine et conclut à un éclatement entre groupe auvergnat-limousin et groupe alpin-dauphinois, l'appartenance à un sous-ensemble sud-auvergnat se définissant en réalité moins par des traits communs que par un plus grand conservatisme par rapport aux parlés de Basse-Auvergne. Quoiqu'il ne dispose pas d'une documentation suffisamment précise, des indices autorisent l'auteur à parler d'un 'type vellave', excluant le nord-est du département : « dans la mesure où l'on peut parler d'un tipe, vel. commun, son aire comprendrait à peu près l'arrondissement du Pui et p.-êt la moitié d'Issingaux et un tiers S. de Brioude ».

La phylogénie de notre domaine est exposée dans Chambon / Olivier (2000), qui parlent pour l'Auvergne et le Velay d'une « méridionalité linguistique fondamentale » : « les caractéristiques linguistiques fondamentales de ces régions ont été sûrement acquises [...] pendant le premier millénaire, c'est-à-dire durant une période, s'étendant de la conquête romaine à la mutation féodale, où l'Auvergne et le Velay appartiennent, sur tous les plans, au midi de la Gaule » (*op. cit.*, 91). La zone vellave, aux premières loges des innovations lyonnaises du premier millénaire, n'en reçoit cependant les effets que de façon modérée et adhère de façon passive à l'ensemble plus conservateur de l'espace occitan.

L'appartenance du Velay linguistique à un vaste centre modéré trouve sa confirmation, sur le plan lexical, dans les travaux de Carles (2017) sur la période pré-textuelle : la formation d'une 'Galloromania centrale' à laquelle se rattache le groupe arverno-limousin est d'après l'auteur liée à une période d'interdépendance avec la zone francoprovençale et la zone oilique à partir du VI^e siècle, qui s'estompe après le VIII^e, avant le retour d'une influence septentrionale au XI^e siècle (*op. cit.*, 190-191).

2.2. Stratigraphie de l'espace occitan vellave

Si la frontière linguistique extérieure avec le frpr. paraît très nette (voir la synthèse de Winkelmann / Fröhlich 2018, 119-120), les frontières internes se révèlent complexes et en évolution. Nauton (1974, 255) conclut que « [s]i l'on compare aujourd'hui un texte en patois du Puy et un texte en patois de la région de Clermont ou d'Issoire, on constate tout un écheveau de variantes que nos cartes ont démêlé fil après fil. Mais si l'on compare la *Charte de Montferrand* [Basse-Auvergne] avec le *Cartulaire des Templiers*

² Voir Provost/Rémy (1994, 27).

[Velay] qui a été écrit à la même époque [XII^e-XIII^e siècles], on voit que les deux textes sont à peu près identiques. À cette époque, aucune limite linguistique ne sépare Le Puy de Clermont. » Quoique la différenciation linguistique entre Auvergne et Velay, acquise donc au cours du Moyen Âge et de l'Époque moderne, soit manifeste, l'auteur dessine, à travers une série de cartes synthétiques, un paysage dialectal complexe, avec des limites dialectales antagonistes et d'époques diverses.

On retiendra i) que les évolutions venant du sud viennent généralement buter contre les montagnes du sud du domaine et sont pour la plupart antérieures à la fin du Moyen Âge. Le faisceau d'isoglosses entre Velay et Gévaudan est très compact, tandis que la frontière avec le Vivarais semble moins marquée, mais il manque encore aujourd'hui une étude précise de ces parlers. ii) Les évolutions venant du nord sont quant à elles plus récentes et viennent buter au sud du département contre les mêmes structures orographiques évoquées ci-dessus. iii) Les évolutions régionales, qui trouvent généralement leur épître dans le nord du Massif central, touchent plus ou moins le Velay et viennent aussi se briser sur la limite avec le Gévaudan. iv) Les évolutions plus strictement auvergnates s'infiltrèrent jusqu'au Puy, indiquant des limites entre Velay et Basse-Auvergne souvent peu pertinentes. v) Les limites entre 'Velay provençal' et 'Velay amphizone', au nord-est, sont anciennes et donnent lieu à des configurations dialectales perçues comme très différentes.

Pour Nauton, les limites dialectales n'ont que peu de rapport avec les limites politico-historiques et la géographie physique semble le facteur le plus décisif pour le modelage du paysage dialectal, point de vue qui est en partie contestable à la fois dans une perspective géographique et sociolinguistique³. La 'languedocianité' linguistique du Velay, pour reprendre les mots de Chambon / Olivier (2000, 89), parfois accréditée localement, a bien valeur de mythe, mais sans que cela remette en cause l'appartenance fondamentale à l'espace occitan, et l'orientation accusée vers le nord du domaine, à plusieurs époques, est un fait acquis⁴.

2.3. Quelles possibilités pour une étude scriptologique ?

Les travaux inachevés de Pierre Nauton laissent aujourd'hui la place à de nouvelles interrogations linguistiques, mais qui doivent être clairement circonscrites. Les fructueuses problématiques sur les *scriptae* trouvent ainsi un écho particulier dans notre domaine⁵, puisque, d'une part, les études de Nauton sont antérieures à leur développement et, d'autre part, le corpus des textes de l'ancien Velay montre des lacunes importantes. En effet, on n'a conservé aucune charte et les documents les plus

³ Brunet (2017, 240) écrit que « [l]orsqu'il y a convergence entre des chorèmes et des formes naturelles, cela ne signifie pas que celles-ci sont les déterminants de ceux-là », les lois de l'espace correspondant généralement à l'action de la société dans l'espace. Pour Nauton, le rattachement à la couronne française a toutefois un rôle majeur : le Velay ne reçoit plus après les années 1220 les innovations du sud, mais elles peuvent provenir du nord, qui ne présente pas de barrière suffisante pour freiner les poussées linguistiques et crée ainsi une importante différenciation interne (1974, 266), point de vue encore une fois critiquable à plusieurs titres.

⁴ Dans une perspective dialectométrique, voir les résultats concordants de Goebel / Smečka (2014).

⁵ Voir la mise au point de Glessgen (2012).

anciens, peu nombreux, sont des notices et un censier difficilement datables. En revanche la multiplication des documents après *ca* 1350 permet de mieux suivre les différenciations linguistiques fondamentales intervenues à partir du Bas Moyen Âge. En termes philologiques, l'objectif est à l'évidence d'intégrer un corpus pan-occitan. Le recentrement sur la langue des textes anciens autorise de fait une meilleure prise en compte de faits linguistiques peu pris en compte jusqu'à présent et, pour illustrer notre propos, nous souhaitons présenter dans les pages suivantes le traitement particulier de lat. TĒGŪLA qui présente une consonne rhotique à l'initiale.

3. Les issues de TĒGŪLA avec attaque branchante : pour une géolinguistique des nouvelles données textuelles

3.1. Données dialectologiques modernes et processus phonétiques

L'évolution spécifique de la séquence */t'ew/ avec une attaque branchante /tr-/ est fort mal connue. En effet, nous ne trouvons pas de mention du phénomène dans Ronjat (1930-1941) ni dans Nauton (1974) ; pourtant, les sources dialectologiques et lexicographiques attestent généralement bien ce trait observable principalement dans les départements de Haute-Loire, Ardèche et Puy-de-Dôme. Nous proposons dans un premier temps de documenter le phénomène dans les dialectes modernes et l'onomastique, pour ensuite interpréter les attestations anciennes fournies par notre corpus de textes d'un point de vue stratigraphique.

Il peut paraître étonnant, par exemple, que Dauzat (1938) ne donne pas d'explication à l'apparition de l'attaque branchante, alors que l'évolution phonétique s'est produite à Vinzelles, comme on peut le constater dans son glossaire étymologique (Dauzat 1915, 215), qui donne :

tr̥l̥ã, f., brique de carrelage (altération de *teula*).

tr̥l̥è, m., tuile du toit (altération de *teule*).

tr̥l̥l̥z̥ã, tuilerie (*tr̥l̥è*)

La mention « altération » utilisée ici par Dauzat révèle probablement qu'il considère le phénomène comme négligeable et il est clair que l'apparition de la consonne rhotique n'est pas une question triviale. On peut concevoir que cette évolution ne présente pas un fort intérêt pour la géolinguistique car elle n'apparaît que pour un seul témoin au traitement apparemment douteux pour certains, à savoir l'issue de lat. TĒGŪLA et de ses dérivés, et ne permettrait donc pas de dessiner une aire linguistique pertinente. En effet, on ne trouve que cette famille lexicale qui présente le contexte favorable consonne dentale + voyelle (moyenne) + approximante labiovélaire et, en outre, Appel (1918, 66) note que « *Teula, teule* < t e g u l a scheint unvolkstümlich zu sein ».

Les explications fournies par des études locales sur le Velay ne sont généralement pas convaincantes. Dans sa *Grammaire vellave*, au demeurant peu rigoureuse, Girard (1925, 29-30) range *triule* 'tuile' parmi les « Mots à transformations irrégulières », tandis

qu'Arsac (1991, 331) pense à « une forme altérée, par intrusion d'un *r* épenthétique »⁶. En commentant le NL *La Trienlière*, Françoise de la Conterie (1978, 81 et 213), reprenant Boudon-Lashermes (1923), pense à une contamination du mot désignant une fabrique de tuiles par celui désignant un champ de trèfles et, parallèlement et de façon confuse, fait remonter la forme *trioulaïres* à TRES OLLARIAS, d'après eux 'les Trois Urnes funéraires'. Ces croisements sémantiques semblent cependant improbables et les arguments phonétiques et graphématiques ne sont pas solides. La tentative d'explication par Michelly (1936, 71) s'inspire de ce scénario. Dans la section consacrée au traitement de */-g-/ intervocalique, l'auteur relève les formes onomastiques issues de TEGULARIA, dont certaines avec /tr-/ qu'il commente ainsi :

Triouleyre ist nach den alten Formen leicht zu erklären, es geht nicht auf TEGULARIA, sondern auf TRES OLLARIAS zurück. Die Verschmelzung mit TEGULARIA ist aber gebrüfflich naheliegend, wir sehen sie seit 1464. Wie im übrigen der Anlaut *tr* statt *t* für TEGULA zu erklären ist, weiss ich nicht, ich glaube nicht an eine Kreuzung, sondern möchte eher annehmen, dass lautliche Gründe vorliegen. Der wechsel im Anlaut findet sich auf einem beschränkten Gebiet entlang der Sprachgrenze vom Puy-de-Dôme bis Ardèche und Drôme, die Verteilung der Formen spricht also eher für eine falsche Rückbildung o. ä. Näheres habe ich aber nicht feststellen können. Ganz allgemein scheint sich die Erscheinung im Anfang des 15 Jh. durchgesetzt zu haben.

Quoique la circonscription spatiale, apparemment réalisée d'après l'ALF, soit correcte, on peut difficilement suivre l'étymologisation de *Triouleyre* par TRES OLLARIAS : on ne voit pas comment ce type toponymique pourrait être aussi fréquent, puisque le NL *Triouleyre* n'est pas isolé, et on ne voit pas comment une contamination de la famille lexicale issue de TEGULA est possible de cette façon. Par ailleurs, le toponyme *Tres Olarias*, *Tres Olerias*, *Tres Oleriis* apparaissant dans les chartes-notices du cartulaire factice de Chamalières (Chassaing 1895, 124, 128, 150) soit n'a pas de rapport avec le NL en question (*Triouleyre*, hameau, cne de Saint-Jean-d'Aubrigoux, carte IGN 1/25000 2734E ; voir aussi plus au sud *Trioulet*), soit est un étymologisation savante, mais qui suppose qu'au moment de la rédaction (XII^e-XIII^e siècles) la rhotisation de l'initiale est effective. Il faut ici mentionner Duffieux (1963, 102-103) qui relève un emploi avec attaque branchante en 1269 dans le recueil des chartes du Forez : *Petri treuler del Feu* (Dufour 1933, 149) et précise : « Les château et hameau du Fieu étant tout proches de Triouleyre » (cne de Saint-Julien-d'Ance, voir *infra*), ce qui indiquerait qu'il s'agit bien ici d'une tuilerie et, sur le plan phonologique, que la rhotacisation est effective au plus tard au XIII^e siècle.

Pour notre part, nous faisons ici l'hypothèse que la production du /r/ n'est pas de nature analogique ou une altération quelconque, mais est liée à la diptongaison de la voyelle tonique. Le dégagement puis la rhotisation d'un segment palatal sont théoriquement possibles, mais doivent être confirmés par les configurations dialectales.

⁶ Pour Duffieux (1963, 100), qui étudie l'onomastique issue de TEGULA, il s'agit simplement d'une « consonne adventice ».

Pour saisir le phénomène qui nous intéresse ici, il faut supposer en galloroman pour l'étymon TĒĠŪLA un amuïssement précoce de la consonne vélaire intervocalique */g/ devant */u/, soit une forme protoromane */t' eula, t' ewla/.⁷ La segmentation de la voyelle tonique semble liée à l'ouverture préalable de la voyelle tonique */'e/, qui se diphtongue en /'iɛ/ de façon spontanée ou, en occitan, au contact du segment labiovélaire. Après la bascule de l'accent vers le segment vocalique le plus ouvert, on obtient dialectalement, surtout en oïl et en frpr., de nombreuses variantes⁸. L'origine du type français *tuile* ne fait pas consensus : pour BourciezPhonétique (§ 57 Remarque IV), la voyelle tonique dans /'ew/ est fermée en /'iw/, aboutissant par métathèse à /ɥi/. Pour FouchéPhonétique (329-330), la séquence /'iw/ est d'origine picarde, obtenue à partir du stade /'iɛw/, a pénétré en francien puis est diffusée comme forme standard. De cette façon, la forme métathésée /ɥi/ serait également liée à la diphtongaison de */'ew/.

À partir de l'ALF 1343 'tuile' et 1524 'couvreur'⁹, on peut dresser une première carte¹⁰ d'ensemble (fig. 1), en essayant de faire apparaître les différents traitements à l'initiale de TĒĠŪLA. Nous distinguons cinq catégories : 1° les points avec initiale [t-], pouvant regrouper les formes sans diphtongaison mais aussi les formes, *a priori* peu nombreuses, avec simplification de la diphtongue ; 2° initiale avec yod ; 3° assibilation de l'initiale en [ts,tʃ] ; 4° attaque branchante [tr-]¹¹ et 5° type français *tuile*, issu par métathèse de fr. médiéval *tinle*.

⁷ Cf. FouchéPhonétique (629-630 et 718) et FEW 13/1, 157b. La plupart des autres cognats romans supposent au contraire une syncope de la voyelle posttonique interne et la formation d'un group G'L ; cf. REW₃ s.v. *teġula*, pour l'it. RohlfsGrammStor §§ 138 et 250, pour l'esp. MenéndezPidalManual₄ § 57.

⁸ Pour le traitement de /'ɛ+w/, voir pour le fr. FouchéPhonétique 303, 317, 330 ; pour l'occ. RonjatGrammaire § 78β, 89 et 209-211) et pour le frpr. HafnerGrundzüge 99-100 et GardetteÉtudes 482-485.

⁹ Consulté à partir de la base CartoDialect <<http://lig-tdcge.imag.fr/cartodialect5/>>.

¹⁰ Les cartes que nous produisons ici ont été établies à partir des fonds de cartes procurés par Hans Goebel pour la Société de Linguistique Romane ; voir à l'adresse <<https://www.slr.org/revue-linguistique-romane/documents-pdf/>>.

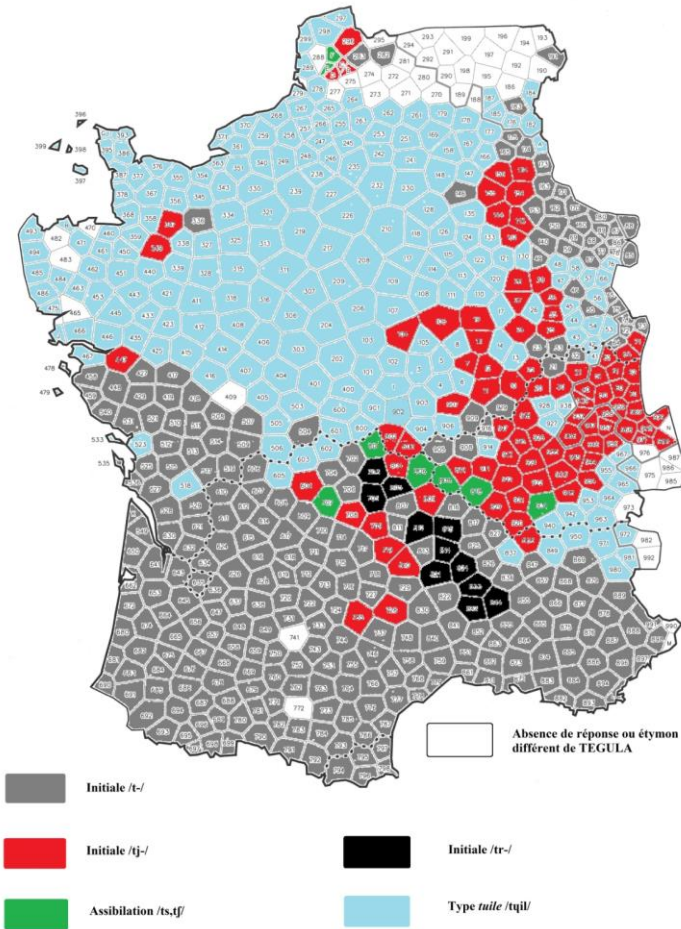
¹¹ Nous donnons ici spécifiquement les points ALF qui présentent l'attaque branchante : ALF 1343, type *tenle* n.m.

Puy-de-Dôme pt 703 Pontgibaud, 705 Le Mont-Dore, 805 Monton
Haute-Loire pt 812 Paulhaguet, 814 Solignac-sur-Loire, 815 Chamalières-sur-Loire
Lozère pt 821 Langogne
Ardèche pt 824 Burzet, 833 Vogüé
Gard pt 842 Barjac
Drôme pt 844 Pierrelatte

ALF 1524, type *tenlaire* n.m.

Puy-de-Dôme pt 705 Le Mont-Dore
Haute-Loire pt 814 Solignac-sur-Loire

Fig. 1. Initiales des issues de TEGULA d'après l'ALF



On peut en premier lieu faire le constat que les points attestant une initiale avec attaque branchante forment une bande discontinue d'orientation nord-ouest-sud-est intégralement nord-occitane (cf. les grandes divisions dialectales dans Olivieri / Sauzet 2016, 320). Cette bande est en contact avec un ensemble assez homogène s'étendant massivement en domaine francoprovençal et dans le sud-est oilique, et s'opposant dans la partie occitane au type *tuile*, *tenla*. Le type fr. *tuile* est clairement en expansion. Les points avec assibilation /ts,tʃ/ forment une zone de contact remarquable entre le type /tj-/ et le type /tr-/ le long des frontières linguistiques¹².

Les données ALF permettent de dessiner un ensemble nord-occitan (sauf vivaro-alpin)-francoprovençal-oïl qui paraît avoir connu l'ouverture de la voyelle tonique à

¹² Pour des données complémentaires sur l'assibilation dans cette zone, voir GardetteForez 58.

partir de la séquence */t'ew/, suivie d'une diphtongaison à l'origine de la production d'un yod, et en opposition avec les autres domaines d'oc¹³. Quant à la formation de l'attaque branchante /tr-/, elle semble passer par une étape d'assibilation¹⁴, la rhotisation de l'élément fricatif, probablement par rétroflexion, ne posant pas de difficulté d'ordre phonétique. Nous avons déjà noté que Ronjat ne se prononce pas sur ce traitement, mais il témoigne de la difficulté à traiter les divers phénomènes de palatalisation des consonnes dentales et palatales, intervenus de façon plus ou moins récente, lorsqu'il écrit que « [la] grande complexité des faits et leur capricieux entrecroisement géographique rendent extrêmement difficile une généralisation quelconque. Ils sont plus ou moins répandus en viv. N. vel. auv. march. aut lim. N. bas lim. E., occupant ainsi une aire qui se joint à l'aire des faits analogues très généraux en fpr. » (RonjatGrammaire § 233), soit une aire globalement nord-occitane, à la notable exclusion de la partie est. La brève typologie qu'il donne dans ce paragraphe recense le stade d'assibilation, d'après les travaux d'Albert Dauzat sur la Basse-Auvergne, mais sans autre détail ensuite.

En tout cas, au regard des données dialectales macrostructurales, il faut selon nous considérer pour les formes issues de TĒGŪLA un scénario plus complexe que ce qu'estime Nauton (1974, 107), qui voit seulement « un traitement de la diphtongue [Ē+W] parfaitement concordant » avec les autres séries, sans prendre en compte la présence de la consonne rhotique. Pourtant, l'initiale dentale suivie de */'ew/ a favorisé, de façon peut-être unique, la production d'une attaque branchante par l'action du yod, sans qu'on doive suspecter une action analogique ou une altération. Il s'agit à l'évidence d'un traitement autochtone, mais constamment nivelé par l'absence de séries lexicales concordantes et peut-être aussi à cause des homophonies engendrées. On peut affiner la représentation cartographique de l'aire avec /tr-/ à l'aide de la série du NALF¹⁵, du FEW¹⁶ et de données dialectales complémentaires pour la Haute-Loire¹⁷. On obtient la distribution spatiale suivante (fig. 2) :

¹³ L'ALF indique toutefois dans ces autres domaines occitans une allophonie /'e,ɛ/, sans qu'il soit *a priori* possible de dire si ces ouverture/fermeture sont récentes ou non. Dans le DAOA, on observe une alternance quasi systématique des formes avec et sans segment palatal à l'attaque : *tenla/tienla, teulayre/tieulayre, teular/tieular/tiolar, teulat/tienlat, teule/tieule, tieuleyra*.

¹⁴ Le phénomène d'assibilation est également attesté en domaine picard d'après la carte (fig. 1), peut-être apparu récemment.

¹⁵ Les données NALF ont été en grande partie récupérées à partir de la base THESOC, à l'adresse <<http://thesaurus.unice.fr/index.html>> :

ALLY

681 'toit' et 683 'la « tiolagne » :

Loire pt 60 Saint-Maurice-en-Gourgois

ALMC

664 'la tuile-canal ; la tuile plate' type *teule*, 665 'poser les tuiles' type *teular*, 'couvreur' type *teulaire*, 612 'couverture de la ruche' type *teule*, 663 'la toiture ; le toit' types *teulisa* et *teulanba* :

Haute-Loire pt 3 Grazac, 4 Recharinges, 9 Chamalières-sur-Loire, 10 Craponne-sur-Arzon, 11 Cistrières, 12 Brioude, 20 Saint-Eble, 21 Polignac, 22 Saint-Privat-d'Allier, 23 Le Monastier, 24 Saugues

Lozère pt 26 Le Chambon-le-Château, 30 Saint-Flour-de-Mercoire

Ardèche pt 27 Saint-Cirgues-en-Montagne, 31 Chirols, 35 Laurac, 36 Bourg-Saint-Andéol

ALAL

1184 'tuile' :

Fig. 2. Les attaques branchantes dans les issues de TEGULA d'après la série NALF

Puy-de-Dôme type *teula* pt 10 Saint-Victor-la-Rivière ; type *teule* pt 1 Saint-Sauveur-la-Sagne, 8 La Sauvetat, 9 La Chapelle-Marcousse, 15 Prondines, 16 Savennes

ALLor

971 'tuile' type *teule* :

Ardèche pt 07.03 Beaulieu, 07.01 Gravières, 07.04 Orgnac-l'Aven, 07.05 Saint-Martin d'Ardèche, 07.02 Saint-Montan

Gard pt 30.11 La Roque-sur-Cèze

Nous n'avons pas pu récupérer de données pour la rive gauche du Rhône dans l'ALP, en dépit du pt 844 de l'ALF, dont le témoin est marqué comme originaire de la localité.

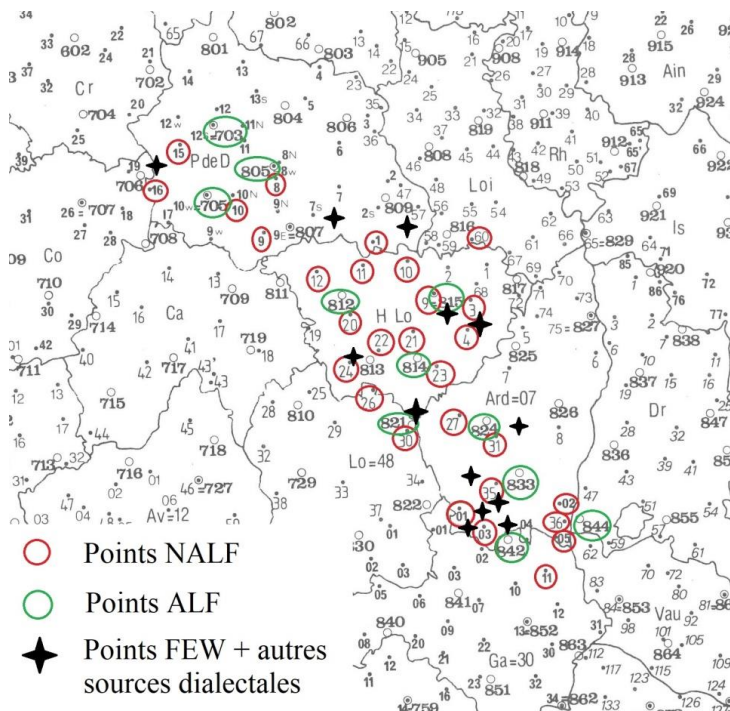
- ¹⁶ FEW 13/1, 153a, TĒGŪLA (1965) : aucune forme ancienne avec /tr-/ n'est mentionnée ; dans les sources dialectales modernes, Wartburg l'indique pour 'tuile' Vans, Joyeuse, Vallon, Largentière, Valgorge, Antraigues (Ardèche), Saugues (Haute-Loire), Vinzelles, Lastic, Églisolles (Puy-de-Dôme) ; 'brique' Vinzelles ; 'toiture en tuiles' LoireSO d'après ALLy 683 (= pt 60) ; 'couvrir de tuiles' Valgorge (d'après ALLo 1809) ; 'couvreur' HLoire (= ALF pt 814).

- ¹⁷ Delaigue 1965 (= FEW Araules) : 'la tuile' n.m. [lu tr'iwle].

Marcon 1987 (= FEW Pradelles) : *triulaire* n.m. 'couvreur de tuiles' ; *triular* [trivla] 'couvrir de tuiles (le toit) ; gachir, tordre à la façon des tuiles (planches par ex.)' ; *triule* n.m. 'tuile'.

Martin 1997 : *triulaire* n.m. 'couvreur (avec des tuiles)'.

Le lexème [trawʎ'ina] 'toit en dur' (type occ. *teulenba*) est relevé par Félice (1983, D-350 = FEW ChambonL) : l'auteur suppose un croisement de TĒGŪLA avec *lauzina* 'toit' (< gaul. LAUSA s.v. FEW 5, 211a). La voyelle basse apparaît également dans le lemme de DOM *taulisa* et Lv 8, 216b [*teulisa*, *taulisa*] s.f. 'toiture de planches' (cf. également DMF *taulisse*, Comptes roi René, 1448), qui suggèrent plutôt un croisement avec *taula* (< lat. TABULA), par l'intermédiaire du sens de 'planche, ais'. La formation d'une attaque branchante dans la zone protestante du nord-est de la Haute-Loire n'est pas attestée par d'autres sources, ce qui peut signifier un emprunt, éventuellement un croisement avec TRABS (FEW 13/2, 135a). L'absence de documentation est aussi liée au fait que l'architecture du plateau protestant utilise presque exclusivement des toitures de lauses.



Le résultat est la même bande oblique, qui apparaît plus homogène qu’avec les seules données ALF. Les enquêtes NALF indiquent 1° une plus forte extension au sud-ouest de la Haute-Loire dans la Margeride, mais sans pénétrer plus au sud ; 2° une forte implantation dans le quart sud-ouest du Puy-de-Dôme et dans une frange sud qui semble s’étendre jusque dans le Forez occitan, sans solution de continuité avec la Haute-Loire ; 3° l’exclusion de l’extrême nord-est de la Haute-Loire, en connexion avec une large moitié nord de l’Ardèche ; 4° une forte densité d’attestation dans la moitié sud de l’Ardèche, jusqu’à la rive droite du Rhône. On peut constater que le Velay occupe une position centrale dans l’aire circonscrite.

3.2. Le témoignage de l’onomastique

Les toponymes avec attaque branchante /tr-/ sont bien représentés dans le *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire* (Chassaing / Jacotin 1907). Nous donnons ci-dessous l’ensemble des formes issues de TĒGŪLA et leurs dérivés, avec les attestations anciennes. Les NL avec attaque branchantes apparaissent en gras :

Fay-la-Triouleyre, village, cne de Saint-Germain-Laprade : la *Theuleyre* 1574, la *Tuyllière* 1611, la *Teullière* 1720, **la Trioulière** XVIII^e

Moulin-de-Courtial, moulin sur l'Anjanaire, cne de Retournac : *Molendinum de la Teula* 1336

Serre-Rouge (Le), montagne, cne d'Alleyras : *Mons voc. Teuleynb* 1327

Téoule (La), écart, cne d'Araules : *La Thoula* 1608, *Ecoule* 1820

Théoules (Les), écart, cne de Saint-Martin-de-Fugères

Théouille (La), hameau, cne de Lafarre : *Teula* XII^e, *Tegula* 1363, *La Teulle* 1553, *La Teoule* 1583, *la Toulle* 1778, *La Théouille* 1888

Thenil (Le), écart et moulin sur la Gazeille, cne des Estables : *Mansus del Teule* 1263

Thiolent (Le), village, cne de Vergezac : *Lo Teolyn* 1300, *Lo Teuleynb* 1344, *Teulenc* 1348, *Tegulo vel Thenlen* 1371, *Teulenc* 1379, *Le Tiolenc* 1398, *Tiulenco* 1476, *Teulenco* 1496, *Le Téolain* XVII^e

Triollares (Le), rivière, cne d'Alleyras

Trioule (La), rivière, cne de Saint-Vénérand

Trioulet, écart, cne de Saint-Jean d'Aubrigoux : *Ad Teuletum* 1213

Triouley (Le), écart, cne de Frugières-le-Pin

Triouleyre (La), tuileries, cne de Saint-Germain-Laprade : ***La Treulleyra*** 1547

Triouleyre, hameau, cne de Saint-Jean-d'Aubrigoux : *Ad Tres Olerias* 938, *Tres Oleriis* 1014, *Theouleyre* 1543, ***Trioulayre*** 1820

Triouleyre, hameau, cne de Saint-Julien-d'Ance : ***La Tryouleyre*** *Teouleyre* *Theouleyre* *Teouleyra* 1545, *Teouleyre Teoulleyre* 1604, ***Trioulayre*** 1657

Tuilerie (La), écart, cne de Domeyrat : ***Treuleyras*** 1464, ***Triouleyres*** 1516

Les formes présentant une attaque branchante sont toutes contenues dans l'aire circonscrite dans la fig. 2. La forme la plus ancienne, déjà repérée par Michelly (1936), date de 1464¹⁸, donnant un premier *terminus a quo*. Les contextes linguistiques sont rarement explicites et il est souvent difficile d'interpréter le statut exact des NL. On peut cependant observer que ceux avec attaque branchante sont soit des formes occitanes pleines soit des formes mixtes occitan-français, tandis que des formes mixtes occitan-latin ne sont pas attestées. La graphie la plus ancienne <treul-> est le plus souvent supplantée après 1500 par <trioul-> (sporadiquement <trioul,tryol->), indiquant dès cette époque une fermeture de la voyelle au contact du wau. Ainsi, la valeur de <iou> dans les NL est soit /iw/ en occitan — graphie bien représentée dans les textes occitans vellaves depuis le XV^e siècle —, soit /iu/ si le toponyme est intégré

¹⁸ Le toponyme apparaît dans les minutes de Gérard de l'Estrade, notaire de Langeac (BNF, ms. N.A.L. 1223, fol. 162v).

au français. Il est notable que dans les séries d'attestations anciennes et modernes, les toponymes avec attaque branchante apparaissent de façon irrégulière, c'est-à-dire comme variante allophonique, alors que le phénomène phonétique existe au moins depuis le XV^e siècle : la fossilisation des formes onomastiques avec attaque non palatalisée <t-> est ici en concurrence avec la forme autochtone. On ne peut rien déduire de la graphie <th->, qui paraît être purement graphique, mais des formes avec segment palatal noté <i> sont attestées dès la fin du XIV^e siècle. D'un point de vue morphosyntaxique, les conversions singulier ↔ pluriel ne posent pas de difficulté, les formes sing. pouvant être considérées comme des noms collectifs.

La position centrale du Velay dans l'aire de rhotisation est confirmée par l'anthroponymie. En attendant un traitement par le PatRom, la base de données Géopatryme, élaborée à partir des fichiers de l'I.N.S.E.E., donne des indications intéressantes¹⁹. Le patronyme dénominal désignant à l'origine un nom de métier, issu de TĒGŪL-A + suff. -ĀTŌR, est représenté sous les formes *Triolaire*, *Trioulaire*, *Trioulayre* de façon la plus massive en Haute-Loire. Le NP détoponymique *Triouleyre*, également le plus présent en Haute-Loire, est problématique, car il peut provenir de TĒGŪLĀRIA 'tuilerie ; carrière de pierres servant à couvrir les toits', mais également de TRIFOLIUM + suff. locatif -ĀRIA, désignant un champ planté de trèfles (cf. FEW 13/2, 295b). Pour les formes onomastiques, la neutralisation dialectale induite par l'intégration dans le système phonologique de la langue-toit doit être considérée : la voyelle tonique des suffixes occitans /-'ajre/, /-'Ejra/ étant phonologisée /ε/ en français, elle peut être notée <ai,ay,ei,ey>, ce qui crée de fortes interférences bien attestées dans les textes occitans de l'Époque moderne.

3.3. Le témoignage des données textuelles anciennes de l'ancien Velay

3.3.1. Inventaire des formes

Nous donnons ici l'ensemble des lexèmes du corpus des textes occitans de l'ancien Velay pouvant être rattachés à TĒGŪLA :

1. Type DOM *taulisa*, *teulisa* s.f. 'toiture (de tuiles ou de planches)²⁰, FEW 13/1, 157a :

[sing.]

Plus la pena d-apurar lo cayrat de la **teouliissa** lo VIII^e de jullet lod. an
(MedPrivada)

en la **teulisse** (*id.*)

[plur.]

Una granda et longha eschala *per* montar en las **triouliissas** (InventLogisLune
1503)

¹⁹ Consultée à l'adresse <<http://www.geopatryme.com/>> le 22/05/2020.

²⁰ DOM enregistre *triulisa* d'après Lv 8, 475b *triouliissa* 'porte à barreaux de bois' à Montpellier (ArtMontpRR p. 286) ; au regard du contexte, le sens semble être plutôt 'toiture de planches', le bâtiment en question ayant subi des dégradations au niveau toit à cause de la pluie (doc. daté de 1493).

2. Type DOM **teula** s.f. probablement ici au sens de ‘dalle, grande pierre plate’, FEW 13/1, 153b :

NL

un hostel en **la Teula** en Banhol (CompoisPuy1408)

Item dos hostals a-**la Teula** (*id.*)

Moss. Loys Cayrolus per la meyso de-Peyre de-**la Teula** (LièvePuy)

3. Type **teulaire** (Ø DOM) s.m. ‘couvreur’, FEW 13/1, 156b :

Beraut de la Vouta, **trioulayre**, per testa quaranta heut l. (CompoisPuy1408)

4. Type DOM **teule** s.m. ‘tuile’, FEW 13/1, 153a :

[plur.]

Item plus me deu I dotgena de **trioules** bons et entiers que pres en ma maiso de Marmizhac (MedPrivada vers 1522-1523)

de cayros de **trioules** rots ou entiers (InventLogisLune 1503)

5. Type DOM **teulenc** adj., FEW 13/1, 156a :

NP

Andrion **Trioulenc** (LièvePuy 1507-1511)

Johan **Teullenc** (*id.*)

6. Type DOM **teulenh** adj., FEW 13/1, 156a :

NP

Jacme **Teulenh** (CompoisPuy1408)

7. Type DOM **teuliera** s.f. ‘fabrique de tuile ; carrière de lause’ (le sens de ‘champ de trèfle’ n’est pas impossible dans l’emploi nominal ; cf. l’avis de Arzac 1988, 20), FEW 13/1, 155a, TGO *teuleria* :

Item la **triouleyra** de Mal Escot que dona sinq carton. de segel et sinq sous a Doa (CompoisPuy1408)

NL

Item una vinha en **la Treuleyra** de trenta doas hobras que dona seys sous de ces (CompoisPuy1408)

Item una vinha a-**la Treuleyra** de Val de quinze obras que dona dotge deners (*id.*)

Item una vinha a **la Treuleyra** de XXX obras (CompoisPuy1464)

Plus per ung aultre siou champ scituat eldi^t terradour de Mons appellat en **la Treuleyra** (FerrMons XVI^e)

NP

Johaneta **Treuleyra** (CompoisPuy1408)

8. Type **teulisaire** (Ø DOM) s.m. ‘couvreur’, FEW 13/1, 157a :

Andreu Borrel, **traulissayre**, un hostel et un ort en Penavayra (CompoisPuy1408)

9. Type **teulisiej** (Ø DOM) s.m. ‘couvreur’, FEW 13/1, 157a :

Anthoni Jaliot, **traylissier**, *per testa quaranta heut l.* (CompoisPuy1408)

Barthalmeu del Sap, **traylessier**, un hostel en l-oucha del Temple (*id.*)

3.3.2. Interprétation des formes du corpus

La représentativité des lexèmes inventoriés est bien entendu limitée, car le corpus sur lequel nous travaillons ne fournit une documentation un peu dense qu’à partir de la seconde moitié du XIV^e siècle et les genres textuels ne sont pas d’une grande diversité, mais les registres fiscaux se révèlent tout à fait utiles pour la recherche que nous faisons ici. On peut tirer de ces données les informations suivantes :

a) Nos données textuelles n’infirmant pas le scénario phonétique proposé plus haut en 3.1.

b) On peut, sans beaucoup de surprise, antédater l’apparition en Velay de l’initiale avec attaque branchante, puisque le compois ponot de 1408 l’atteste à plusieurs reprises.

c) La fermeture en /iw/ est également attestée dans ce texte par le trigramme <iou> — soit un siècle environ plus tôt que ce qu’indiquent les toponymes dans Chassaing / Jacotin (1907) —, et induit une allophonie /teul,treul,trioul-/, en partie explicable par le statut lexical ou onomastique de l’emploi : les formes <teul,treul-> sont le plus souvent des NL et NP, forcément plus conservateurs.

d) La forme *Teuleyra* dans CompoisPuy1464 confirme, si besoin était, que le NL *Triouleyre* est souvent indépendant de TRIFOLIUM et qu’une confusion entre les deux séries est à exclure. La confusion dans les dialectes semble avoir d’ailleurs été éliminée par le recours à un emprunt au français à une date que nous ignorons²¹.

e) La principale difficulté réside dans les formes avec initiale /trawl-/ et /trajl-/ des types 8 et 9. Nous avons déjà mentionné une forme similaire avec coda labiovélaire dans Félice (1983) (cf. *supra* note 17). Le lexème avec coda palatale est davantage problématique et n’apparaît que dans un seul texte.

f) La famille lexicale issue de TEGŪLA se révèle assez variée dans nos textes et le rhotacisme touche tous les types représentés sauf *teulēnb*, mais attesté seulement par un NP.

g) Comme pour les formes onomastiques étudiées en 3.2., l’allophonie est forte et semble répondre à des paramètres pragmatiques, à savoir la fossilisation des NP et NL, et la mise en concurrence de la forme vernaculaire /tr-/ avec les formes non rhotacisées des domaines adjacents, qui jouent le rôle de neutralisateurs dialectaux.

²¹ Voir ALMC 157 ‘trèfle cultivé ; trèfle sauvage’.

4. Conclusion

Les données textuelles présentées en 3.3.1. nous paraissent représentatives des limites et des avantages à tirer du corpus vellave. Les attestations de la série lexicale issue de TÈGÙLA viennent confirmer de façon claire le traitement autochtone avec attaque branchante indiqué par les sources dialectologiques et Ponomastique. Les lacunes textuelles ne permettent cependant pas de remonter plus haut que le début du XV^e siècle, où le phénomène paraît déjà bien avancé.

La distribution géolinguistique des phénomènes phonétiques présents à l'initiale est suffisamment cohérente pour ne pas considérer l'initiale /tr-/ comme négligeable. Loin de rompre avec les acquis en dialectologie historique présentés dans la section 2, le phénomène étudié ici s'inscrit pleinement dans le faisceau des innovations régionales implantées en Auvergne, Forez, Velay et Vivarais. La position centrale du Velay apparaissant dans la fig. 2 n'est pas non plus à négliger. À défaut d'être le centre de diffusion, notre domaine apparaît comme une zone relai, permettant, *a priori* depuis l'Auvergne, de diffuser l'innovation jusqu'au Rhône. Ainsi, il nous paraît fondamental de considérer la position périphérique du Velay dans le domaine occitan comme espace de transition.

Bibliographie

Appel, Carl, 1918. *Provenzalische Lautlehre*, Leipzig.

Arsac, Jean, 1988. « Les noms de rivières et de ruisseaux (essai d'hydronymie vellave) », *Cahiers de la Haute-Loire*, 7-51.

Arsac, Jean, 1991. *Toponymie du Velay. Origine et signification des noms de lieux et de lieux-dits*, Le Puy-en-Velay, Association « Les Cahiers de la Haute-Loire ».

Boudon-Lashermes, Albert, 1923. *Le Vieux Puy : les origines de la cité d'Anis. Des origines à la conquête romaine*, Le Puy, Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

Brunet, Roger, 2017. *Le déchiffrement du monde. Théorie et pratique de la géographie*, Paris, Belin.

Carles, Hélène, 2017. *Trésor galloroman des origines (TGO). Les trajectoires étymologiques et géolinguistiques du lexique galloroman en contexte latin (ca 800 – 1120)*, Strasbourg, ÉLiPhi.

Chambon, Jean-Pierre / Olivier, Philippe, 2000. « L'histoire linguistique de l'Auvergne et du Velay : notes pour une synthèse provisoire », *TraLiPhi* 38, 83-153.

Chassaing, Augustin, 1895. *Cartulaire de Chamalières-sur-Loire en Velay*, Paris, Picard.

- Chassaing, Augustin / Jacotin, Antoine, 1907. *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire*, Paris.
- Conterie, Françoise de la, 1978. *Noms de terroirs vellaves d'après le compois de Châteauneuf-lès-Monastier (1672)*, le Puy.
- Dauzat, Albert 1915. *Glossaire étymologique du patois de Vinzelles*, Montpellier, Société des langues romanes.
- Dauzat, Albert, 1938. « Géographie phonétique de la Basse Auvergne », *RLiR* 14, 1-210.
- Duffieux, Jean, 1963. « Toponymie et préhistoire : *tegula* et ses dérivés », *RIO* 15, 97-106.
- Dufour, J.E. *et alii*, 1933. *Chartes du Forez antérieures au XIV^e siècle T. II*, Mâcon, Impr. Protat frères.
- Fernández González, José Ramón, 1985. *Gramática histórica provenzal*, Oviedo, Universidad de Oviedo.
- Girard, A.-M., 1925. *Grammaire vellave*, Le Puy, Imprimerie de l'Avenir.
- Glessgen, Martin-Dietrich, 2012. « Trajectoires et perspectives en scriptologie romane », *Medioevo romanzo* 36, 5-23.
- Goebel, Hans / Smečka, Pavel, 2014. « L'analyse dialectométrique des cartes de la série B de l'ALF », *RLiR* 78, 439-497.
- Lodge, Robert Anthony, 1995. « Okzitanische Skriptaformen II. Auvergne », *in* : *LRL* II/2, 420-424.
- Martin, Jean-Baptiste, 1997. *Le parler occitan d'Yssingaux (Haute-Loire)*, Yssingaux, Ville d'Yssingaux.
- Michelly, Reinhold, 1936. *Zur Lautlehre des Velay Nach dem Dictionnaire topographique de la Haute-Loire*, Iéna/Leipzig.
- Nauton, Pierre, 1974. *Géographie phonétique de la Haute-Loire*, Paris, Les Belles Lettres.
- Oliviéri, Michèle / Sauzet, Patrick, 2016. « Southern Gallo-Romance (Occitan) », *in* : Ledgeway, Adam / Maiden, Martin (dir.), *The Oxford Guide to the Romance Languages*, Oxford, Oxford University Press, 319-349.
- Pfister, Max, 2002. « L'area galloromanza », *in* : Boitani, Piero / Mancini, Mario / Vârvaro, Alberto (dir.), *Lo spazjo letterario del Medioevo. II. Il Medioevo volgare. Volume II. La circolazione del testo*, Roma, Salerno, 13-96.
- Provost, Michel / Rémy, Bernard, 1994. *Carte archéologique de la Gaule. La Haute-Loire*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres/Ministère de la Culture et de la Francophonie.

Ravier, Xavier, 1991. « Okzitanisch/L'occitan. Areallinguistik/Les aires linguistiques », *in* : LRL V/2, 80-105.

Ronjat, Jules, 1930-1941. *Grammaire istorique des parlars provençaux modernes*, 4 vol., Montpellier, Société des langues romanes.

TGO = Carles 2017

Winkelmann, Otto / Fröhlich, Rabea, 2018. « Les frontières linguistiques extérieures de l'occitan », *in* : Ossenkop, Christina / Winkelmann, Otto (dir.), *Manuel des frontières linguistiques dans la Romania*, New York/Berlin, De Gruyter, 114-138.